

Investissement Canada—Loi

Un autre endroit dans le discours du très honorable premier ministre a attiré mon attention, alors qu'il nous mentionne qu'il y aura de la surveillance strictement au niveau de certains investissements étrangers de grandes entreprises. Et lorsque ce sera un investissement par l'investisseur étranger au niveau de la PME, il n'y aura alors aucune difficulté: Allez-y, on vous vend cela, pas de problème!

Mais ce que le gouvernement a oublié, c'est que ça commence par une petite entreprise canadienne qui est achetée par des financiers américains, puis une deuxième, puis une troisième, et au bout d'un certain nombre d'années, ça sera des milliers d'entreprises canadiennes qui n'auront pu contourner le manque de règlements de ce projet de loi, et ce seront eux qui décideront.

Et je me demande si ce ne seront pas les États-Unis, si ce n'est pas le gouvernement américain, si c'est pas la haute finance américaine qui a exigé de ce gouvernement que le projet de loi qui avait été adopté en cette Chambre, soit les modifications au Code du travail qui avaient été adoptées ici à la Chambre, si ce n'est suite aux demandes de ces gens-là qui auraient dit à ce gouvernement de ne pas faire la passation de ce projet de loi, de s'assurer que le projet de loi soit retardé pour qu'il ne soit pas mis en application.

J'aimerais bien savoir si le ministre du Travail (M. McKnight) peut nous assurer que ce n'est pas là une ingérence étrangère qui a influencé le gouvernement à refuser d'adopter un projet de loi qui, ici à la Chambre des communes, a été accepté à l'unanimité à la suite d'un débat en comité.

Il y a un autre domaine qui est dangereux, c'est celui qui a trait à l'énergie. Et là je pense que les portes sont grandement ouvertes aux multinationales. Et je vois mon collègue de Duvernay (M. Della Noce) . . . Et je pense que j'inviterais les députés et les ministres de l'autre côté, des provinces d'Ontario et de l'Ouest, à écouter un peu plus leur collègue de Duvernay. Lui, il sait ce qu'est une multinationale. Lui, il sait comment une multinationale pense à l'endroit des petites entreprises et des consommateurs. J'espère que vous allez l'écouter au caucus, parce que, lui, il l'a vécu et il est à la veille de vous le dire. Lui, il sait ce que sont les intérêts d'une multinationale. Ce n'est sûrement pas pour protéger les intérêts des consommateurs, ce n'est sûrement pas pour protéger les intérêts de la petite entreprise: il l'a vécu le problème au Québec à l'endroit des petits garagistes.

Alors j'invite les députés de cette Chambre, surtout du côté ministériel de l'Ouest du pays et des autres provinces, à écouter le député de Duvernay.

Je sais qu'il pourrait vous parler en connaissance de cause. Alors je pense qu'il est très important d'être prudent avant de vendre tout le Canada à des pays étrangers.

Il y a aussi un autre dossier important, c'est Canadair. Le ministre nous a dit: Ca passera au Cabinet, si jamais des investisseurs étrangers décident d'acheter Canadair. Mais comment s'en assurer avec ce gouvernement-là alors qu'une journée il dit blanc et le lendemain, noir? Au moins avant, sous l'ancien gouvernement de M. Clark, ils disaient telle chose en français, le contraire en anglais. Mais ce gouvernement-là, que ce soit en français ou en anglais, dit toujours le contraire. Il se démentit d'une journée à l'autre. Je pense qu'il est important pour les députés de la région de Montréal, pour les députés du Québec, de s'assurer que non seulement les emplois demeurent à la

Canadair, mais aussi que la technologie demeure une technologie canadienne.

Monsieur le Président, dans ce projet de loi, dans les propos du premier ministre et de certains députés, j'ai l'impression que l'on veut revenir à ce qui existait il y a 75 ou 80 ans, ce qu'on appelait la loi de la jungle, la loi du plus fort. Tantôt le député qui avait la parole avant moi a répondu à une question du député néo-démocrate qu'en ce qui concerne l'entreprise privée, il n'a pas de leçon à prendre de personne, mais il n'a jamais répondu à la question en ce qui concerne les emplois perdus de l'entreprise privée. Il ne savait pas comment se défendre là-dessus, monsieur le Président.

Je pense que la plupart de mes collègues ont mentionné, et même des député du Nouveau parti démocratique, qu'il va falloir que chacun y réfléchisse avant d'adopter le projet de loi, que chacun s'assure d'apporter des modifications qui seraient importantes tout en protégeant les investisseurs canadiens, tout en permettant aux investisseurs étrangers de venir s'établir ou faire des affaires au Canada, mais il faut surtout s'assurer qu'il n'y aura pas de perte d'emplois, et le principal défi, c'est de s'assurer qu'il y aura de la création d'emplois.

Monsieur le Président, le premier ministre avait dit que strictement, avec l'élection de son gouvernement, avec la confiance qu'il dégage, que le chômage diminuerait. On a eu des chiffres, 50,000 chômeurs de plus. Les employés de Radio-Canada avaient cru que le fait strictement d'avoir ce nouveau gouvernement, ça irait bien; ils ont eu le résultat, quelque 1,100 personnes ou plus ont perdu leur emploi, sans compter les emplois indirects.

Monsieur le Président, on pourrait donner une liste très longue, mais il n'y a qu'une chose qui est restée la priorité des priorités de ce gouvernement-là, ce sont les 36 millions pour changer les uniformes des soldats, et c'est compréhensible parce que, pour le premier ministre, c'est l'habit qui fait le moine. Mais, malheureusement, nos militaires n'ont pas besoin de l'uniforme, ils ont les qualités et les compétences, et je ne vois pas à quoi le changement de couleur des uniformes les protégerait mieux contre les missiles «Cruise».

Monsieur le Président, pour revenir au projet de loi qui nous intéresse, je crois et j'espère et j'ai confiance, comme je le disais tantôt, et je vois le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney), que je réinvite à écouter le député de Duvernay (M. Della Noce) qui a l'expérience en ce qui concerne les multinationales dans le domaine de l'énergie et du pétrole; Je me serais attendu à ce qu'on le nomme secrétaire parlementaire pour s'assurer qu'il y ait un équilibre, un défenseur des multinationales et un défenseur des citoyens à moyen et à faible revenu, mais ce n'est pas le cas, ils l'ont écarté. Mais je les invite fortement à l'écouter, et j'ai confiance que la semaine prochaine le gouvernement nous arrivera avec des amendements qui seront appréciables, qui protégeront les intérêts des travailleurs; sinon, l'opposition officielle le fera, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions et commentaires. L'honorable députée de Saint-Michel-Ahuntsic (M^{me} Killens) a la parole.

Mme Killens: Suite à l'énoncé de mon collègue, le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart), j'aimerais lui poser la question suivante.